



Liberté pédagogique, un bien précieux à défendre !

Le métier change, les réformes se multiplient, les pressions aussi ... Que doit-on faire ? Que peut-on ne pas faire ?

Evaluation des élèves

L'évaluation par compétences est-elle obligatoire ?

Les notes chiffrées vont-elles disparaître ?

Faut-il renseigner régulièrement le socle de connaissances, de compétences et de culture ?

Par qui, quand et comment le bilan de fin de cycle doit-il être complété ?

Quel est le contenu des bilans périodiques, celui des bilans intermédiaires ?

Les chefs d'établissements ont-ils un droit de regard sur les notes chiffrées, la manière d'évaluer les élèves ?

AP, EPI, Parcours ...

Les EPI, l'AP sont-ils obligatoires ?

Doit-on étiqueter certaines séances EPI ou AP sur le cahier de textes numérique ?

Le chef d'établissement peut-il imposer le contenu des EPI et de l'AP ?

Doit-on remplir un formulaire sur le contenu de l'AP ?

Doit-on participer aux diverses et nombreuses réunions de concertation ?

Doit-on accepter de jouer le rôle du COP ?

La participation aux épreuves orales du DNB est-elle obligatoire ?

CA, CP, ...

Le CA a-t-il des compétences pédagogiques ?

Le Conseil Pédagogique peut-il imposer le contenu des EPI, de l'AP ? la manière d'évaluer les élèves ?

En répondant à toutes les questions que vous vous posez, le SNFOLC 59 vous aide à défendre votre liberté pédagogique et à résister aux pressions en tout genre.

Inscrivez-vous au stage de formation syndicale qui aura lieu le vendredi

28 avril de 9h à 17h à l'Union Locale FO de Lille.